

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LE DIOCESE DE MONTREAL

JUILLET 1875.

TRENTE-CINQUIÈME NUMÉRO.

MONTREAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE J. A. PLINGUET,

38, RUE ST. GABRIEL.

1875

Permis d'imprimer,

† Ig. Ev. de Montréal.

MANITOBA.

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉPISCOPAT DE SA GRACE MONSIEUR TACHÉ.

On lit dans le *Métis* du 26 Juin dernier :

Les annales de la famille catholique et française de la Rivière-Rouge, viennent de s'enrichir d'une page glorieuse !

La journée du 24 Juin 1875 restera célèbre : elle éternisera dans les cœurs ses touchants et pieux souvenirs.

Nos compatriotes n'étaient pas seulement conviés à se grouper autour du drapeau national, à célébrer les jours de la patrie, à évoquer la douce mémoire d'ancêtres intrépides, ou à cimenter une union plus étroite encore !

Non, il se mêlait à tous ces sentiments, pour les épurer davantage et les fortifier, une belle et noble pensée.

Empruntée à la religion, cette pensée nous sollicitait à la reconnaissance : elle nous demandait un témoignage solennel, une expression publique de notre admiration et de notre attachement pour un saint missionnaire, un éminent prélat et un grand citoyen.

Trente années d'un travail héroïque, d'un renoncement complet, d'une abnégation sublime, de labeurs incessants et de services signalés, rendus à la foi et à la nationalité : et vingt-cinq années d'un épiscopat remarquable—voilà ce que les enfants d'un père dévoué avaient aussi à chanter.

Amenés par ce double sentiment d'amour et de patriotisme, les catholiques et les français de Manitoba ont traduit leur allégresse d'une manière éclatante.

Ils ont prouvé à leur pasteur bien-aimé, celui dont l'existence toute entière n'a été qu'une longue immolation, leur attachement sincère et leur vénération.

Mais nous n'avons pas été seuls à offrir au vénérable Archevêque de cette province, le tribut de nos hommages et de notre dévouement.

Les nombreux amis et admirateurs de l'illustre prélat, dans le Bas-Canada, ont voulu s'associer à la démonstration, offrir à Sa Grâce, une marque non équivoque de leurs pro-

fondes sympathies, et déléguer des représentants pour la solennité.

Et nous avons vu, de plus, les catholiques anglais se rallier à nous, pour prendre leur part des joies de la journée.

Rien de plus éloquent que ce spectacle de l'union des esprits et des cœurs, dans une même pensée.

Avant d'entrer dans les détails de la fête, esquissons à longs traits les principales phases de la vie de notre digne Archevêque.

Monseigneur TACHÉ est né à la Rivière-du-Loup, en bas, le 23 Juillet 1823, du mariage de Charles Taché et de Henriette Boucher de la Broquerie. Il fit ses études au collège de St. Hyacinthe, d'où il sortit en 1841, et reçut la tonsure en 1842.

Deux ans plus tard, le jeune ecclésiastique entra dans la communauté des RR. PP. Oblats, et le 24 Juin 1845, il quittait le Canada, pour venir se vouer ici à l'œuvre des missions. Le 12 Octobre de la même année, il fut promu au sacerdoce, par Mgr. Provencher. En 1846, le pieux lévite se rendait à l'Île à la Crosse, où il demeura jusqu'en 1851, alors qu'il apprit son élection à l'épiscopat.

Mgr. Taché n'était alors âgé que de 26 ans : on le choisissait pour remplace le poste de coadjuteur auprès de Mgr. Provencher.

Le nouvel élu fut sacré évêque à Viviers, en France, par Mgr. de Mazenod, fondateur de l'Ordre des Oblats, le 23 Novembre 1851. De retour au pays en 1852, Mgr. Taché alla exercer de nouveau son zèle apostolique à l'Île à la Crosse, et en 1854, il prenait possession du siège de St. Boniface, laissé vacant par Mgr. Provencher.

Nous savons tous ce que Mgr. Taché a fait pour le peuple confié à sa sollicitude depuis 21 ans, les sacrifices qu'il s'est imposés, les œuvres fécondes qu'il a accomplies.

Tout ici témoigne de son intelligence et de son activité pour le bien, de son énergie pour l'avancement moral et matériel de ses enfants, de l'intérêt qu'il porte aux nombreuses institutions qui lui doivent l'existence.

Mgr. Taché a donné, en plus d'une occasion, des preuves évidentes de son ardent amour pour notre population.

Le souvenir en est encore trop récent pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici.

Parlons maintenant de la démonstration, la plus belle du genre qui ait encore eût lieu dans le Nord-Ouest.

Il faisait un temps délicieux, le soleil avait percé le voile de nuages qui l'enveloppait depuis quelques jours, et nous versait à torrent sa chaude lumière.

Nos amis avaient rivalisé d'entrain pour décorer le temple saint, le palais épiscopal, et la résidence du Président, et ériger de jolis arcs de triomphe.

L'un de ces arcs tout tapissé de verdure et orné de drapeaux et de banderolles, s'élevait en face de la cathédrale.

L'autre se dressait en face de l'archevêché.

Sur le portail de la cathédrale, était suspendue une superbe couronne de verdure encaïrant le chiffre significatif 25.

Et sur tout le parcours de la procession, on avait orné la voie de feuillage.

Nous féliciterons de suite les commissaires-ordonnateurs qui n'ont rien épargné pour s'acquitter avec honneur de leur tâche difficile. Ce sont MM. George Roy, N. D. Gagnier, C. Muloin, Ignace Lamarche et Jos. Lapointe.

Parmi ceux qui ont aidé ces messieurs, nous mentionnons MM. A. Bérard, H. Granger, F. A. M. Foucher, J. Dubuc, A. A. LaRivière, A. Gauthier, P. Coderre, F. Trudel, D. Bibaud, J. B. Belleau, F. X. Gauthier, G. Désautels, J. E. Têtu, Elie Tassé, et MM. J. B. Lapointe et Morin de Ste. Anne.

Les membres de la St. Jean Baptiste, portant leurs insignes et précédés du drapeau national, se mirent en marche un peu avant la messe, pour aller au-devant du Président, l'Hon. M. Dubuc, à sa résidence.

De là, la procession dont le défilé était très-long, se rendit à l'Archevêché pour accompagner Sa Grâce et le clergé jusqu'à la Cathédrale.

Mgr. l'Archevêque, revêtu de la Cappa, précédé des membres de la Société St. Jean-Baptiste et suivi d'un grand

nombre de prêtres, se rendit à la Cathédrale à la porte de laquelle l'attendait M. le Curé.

L'intérieur de l'église était décoré de plusieurs peintures sur lesquelles se lisaient diverses inscriptions : *Constituit eum Dominus super familiam suam—In tempore iracundiae factus est reconciliatio—Evangelizare pauperibus misit eum—Pinquescent speciosa deserti. Laudate Dominum in chordis et Organo.*

Au-dessus de l'autel, près de la voûte, on remarquait sur une draperie rouge un magnifique 25 en argent.

La Cathédrale était remplie et ne pouvait contenir toute la foule. Après que tout le monde eut pris place et que Sa Grâce eut été revêtu de la chape, M. le Curé de la Cathédrale s'approcha du trône et lut au nom du clergé l'adresse suivante :

Monseigneur,

En ce beau jour de fête, il semble que c'est surtout à nous, les Prêtres de votre Diocèse et vos collaborateurs, à acclamer cet élogieux anniversaire que l'Eglise de St. Boniface est si heureuse de fêter aujourd'hui. Depuis bien des années déjà, à vos côtés et sous vos ordres, nous avons combattu les bons combats.

Bien des fois, nous avons entendu l'ordre du jour : les pauvres sont évangélisés, proclamé par vos paroles ou par vos lettres paternelles. Pendant ces vingt-cinq ans de votre providentiel épiscopat, plus que personne nous avons pu voir et admirer vos combats et vos labeurs. Vous n'avez jamais craint de paraître au premier rang de la mêlée, soit pour ce qui regarde la vie de missionnaire, soit pour ce qui a rapport aux devoirs d'un grand Evêque.

Missions de la Saskatchewan et de McKenzie, puissiez-vous apparaître en cette circonstance solennelle ? Vous nous diriez ce que ces vingt-cinq ans d'épiscopat vous ont valu.

Les paroisses et les missions de l'Archidiocèse de Saint-Boniface vous saluent, Monseigneur, en ce jour par ses pasteurs et ses missionnaires ; partout on vous dit que vous avez combattu et que vous combattrez encore les bons combats. Oui, Monseigneur, vous avez le droit de dire : *bonum certamen certavi.*

En voyant tout ce qui s'est fait pour l'avancement de la Religion dans ce pays de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest, et cela, depuis le commencement de votre épiscopat,

nous serions tentés de croire, Monseigneur, que nous nous trompons et qu'au lieu de célébrer des Noces d'Argent, nous devrions fêter des Noces d'Or. Mais tout nous dit que ce n'est que vingt-cinq ans, alors nous dirons qu'en peu de temps *explevit tempora multa*.

Oui, Monseigneur, en qualité de trop honoré interprète de votre clergé, et de concert avec lui, je vous souhaite encore vingt-cinq ans, priant le Ciel de vous conserver à notre affection.

Puissions-nous, un jour, célébrer vos noces d'Or et vous exprimer de nouveau nos sentiments d'admiration et de reconnaissance pour votre générosité religieuse, votre dévouement sacerdotal et votre courage épiscopal.

Afin de rappeler le bienfait de votre épiscopat, qui pendant ces vingt-cinq années a brillé comme une éclatante lumière sur cette terre lointaine, nous avons voulu suspendre, à la voûte de ce sanctuaire, le lustre qui vient d'y être fixé, et qui sera là, comme un perpétuel souvenir de notre reconnaissance envers le Ciel de vous avoir placé sur le chandelier de l'Eglise de St. Boniface.

Sa Grâce répondit à peu près en ces termes :

Vénérables Collaborateurs,

De toutes les choses qui peuvent m'être agréables en ce jour solennel, l'adresse de mon clergé occupe dans mon cœur le premier rang. Il m'est doux sans doute de me voir environné du respect et de l'affection de ceux qui sont confiés à ma sollicitude : mais il m'est encore plus doux de recevoir l'expression de ces sentiments de la part de ceux qui partagent cette sollicitude, et suppléent à tout ce qui me manque pour m'acquitter des devoirs de ma charge pastorale.

C'est à votre zèle et à la bonne entente qui règne parmi nous, qu'est dû ce que nous avons pu faire ensemble pour la sanctification des âmes et l'extension du règne de Jésus-Christ, dans cette portion de la vigne du Seigneur. Nous nous respectons, nous nous aimons mutuellement ; aussi je n'ai pas de peine à croire à la touchante expression de vos sentiments à mon égard, lorsque je nourris ces mêmes sentiments envers vous.

J'accepte avec reconnaissance vos vœux et vos souhaits à l'exception pourtant de celui de vingt-cinq années de plus d'épiscopat. Je n'aspire pas à vivre toute cette période, et je comprends, Vénérables Collaborateurs, qu'il vaut mieux

qu'il en soit autrement, afin d'obtenir plus sûrement ce que nous désirons tous ensemble, pour l'Eglise de St. Boniface.

Je vous remercie, Vénérables Collaborateurs, du beau cadeau que vous me présentez. Ce lustre si élégant et si riche que vous avez suspendu à la voûte de l'Eglise Métropolitaine, est un bel emblème de ce que vous faites dans cette église et dans les autres églises et chapelles de l'Archidiocèse. Un clergé comme celui que j'ai l'avantage de posséder est vraiment le lustre du sanctuaire qu'il orne et qu'il éclaire par sa vertu et sa science.

Alors M. le Chanoine Hicks et M. l'abbé Poulin, qui étaient aux côtés de Mgr. l'Archevêque, descendirent du trône, et M. le Chanoine lut à Sa Grâce, au nom de Sa Grandeur Mgr. Bourget, évêque de Montréal, l'adresse suivante :

Monseigneur,

Il y a aujourd'hui trente ans que victime volontaire de l'amour filial et du zèle apostolique, vous quittiez les rives du St. Laurent, où fut votre berceau. Les joies de la patrie dans la célébration de la fête nationale étaient pour Votre Grâce, ce jour-là, remplacées par les déchirements d'un cœur qui s'immole et qui sent que le trait qui le blesse, perce en même temps le cœur de celle qu'il aime et pour laquelle il se dévoue. Le Ciel acceptait votre sacrifice se réservant de le récompenser ; mais il vous en laissait alors toutes les angoisses et les amertumes. Rappeler ce premier anniversaire, c'est rappeler la plus belle page de votre vie : Ce souvenir que nous évoquons en ce jour tout particulièrement, vous survivra dans tous les cœurs des mères et dans celui des enfants qui leur sont dévoués ; ce sera un impérissable témoignage du plus bel amour filial. Mais Dieu, Monseigneur, qui connaît tous les jours et les instants de ceux qui travaillent pour lui, avait aussi marqué ce jour qui vit éclore un grand sacrifice. Il comptait sur vos forces et sur votre dévouement. A peine cinq années s'étaient-elles écoulées dans les pénibles travaux des missions qu'il réclamait de Votre Grâce un nouveau sacrifice. Il choisit ce même jour—24 juin—pour faire plus large la part de vos souffrances et de vos labeurs. C'est en ce jour qu'il inscrivit votre nom pour vous associer aux princes de l'Eglise. Le premier sacrifice répondait du second, et ces deux époques mémorables de votre vie, réunies sous une même date font

assez voir que la Providence a voulu unir aussi, pour sa plus grande gloire et la vôtre, cette double oblation de votre vie. Ces deux souvenirs qui commandent l'admiration et la reconnaissance ont donné à ces deux anniversaires, célébrés en ce jour, un cachet tout particulier qui a porté vos amis de l'ancienne patrie et vos enfants de celle-ci à remercier publiquement le Ciel de la part qu'il vous fit, et Votre Grâce de celle qu'elle n'a jamais refusé d'accepter.

Parmi les vœux qui appelaient la manifestation dont nous sommes aujourd'hui les heureux témoins, ceux d'un vénérable pontife qui fut votre père, et plus tard votre ami, ne pouvaient manquer d'éclater d'une manière tout à fait remarquable. Aussi a-t-il souvent pressé et activé le mouvement qui préparait l'éclatant témoignage d'amour et de sympathie dont vous êtes aujourd'hui l'objet. Comme il eût été heureux de venir en personne vous exprimer en ce jour ce que son grand cœur ressent pour Votre Grâce pour laquelle il a toute l'admiration, la vénération et l'affection que l'on doit à ce qui est grand, noble et dévoué ! Mais se voyant dans l'impossibilité de le faire, il nous a députés vers vous pour le représenter dans cette circonstance. L'amitié dont nous honorait Votre Grâce a été le titre qui nous a désigné à son choix. Votre Grâce a déjà voulu nous dire publiquement le prix qu'elle attachait à cette délicate attention du vénérable évêque de Montréal, laissez-nous aujourd'hui vous dire combien nous vous sommes reconnaissants de cette nouvelle marque de sympathie. En vous adressant donc aujourd'hui, Monseigneur, les vœux les plus sincères de la part de notre évêque, permettez-nous aussi d'y joindre les nôtres, qui appellent sur Votre Grâce les secours et les bénédictions du ciel.

E. H. HICKS, Ptre. Chanoine.

P. POULIN, Ptre.

M. l'Abbé fit ensuite à Sa Grâce l'offrande de l'orgue :

Monseigneur,

Les deux anniversaires que nous célébrons en ce jour, dans l'allégresse de notre fête nationale, ont une voix et une expression que le cœur saisit et comprend parfaitement. Mais, Monseigneur, vos frères, vos amis et vos admirateurs du Canada ont voulu qu'en ce jour, ces sentiments fussent traduits par la voix puissante de l'orgue qui rend si bien le mouvement de l'âme et le langage du cœur.

Ils ont voulu, de plus, qu'il fût comme un monument qui, en rappelant la célébration de deux époques mémorables de votre vie, redirait toujours l'affection, le dévouement que Votre Grâce a su inspirer à vos frères du Canada. Veuillez bien, Monseigneur, accepter et bénir cet orgue que je vous présente en leur nom, afin qu'il puisse nous aider à chanter en ce jour et dans la suite, les louanges du Dieu qui, par les sacrifices, vous fit grand devant lui et devant les hommes, et le remercier de vous avoir donné la force du grand St. Jean-Baptiste pour dire aux grands qu'il n'est pas permis d'aller contre l'honneur, la justice et la vérité.

P. POTLIN, Ptre.

Mgr. l'Archevêque se leva de nouveau et répondit comme suit aux deux délégués du saint Evêque de Montréal :

M. l'Chanoine et M. l'Abbé,

Il me serait bien difficile d'exprimer convenablement combien je suis touché de la délicate attention du vénérable prélat au nom de qui vous voulez bien me parler.

Vous me dites, messieurs, que Mgr. de Montréal est devenu mon ami après avoir été mon père. Son amitié m'honore, sans doute ; mais mon respect et ma vénération pour sa personne sacrée disent bien haut que je n'ai pas cessé d'être son fils, et il m'a fait trop de bien pour que la reconnaissance ne grave pas en caractères ineffaçables dans mon cœur ce sentiment de piété et d'affection filial.

Ce dernier acte dont vous êtes vous-mêmes l'expression ajoute encore à ma vive gratitude. Ce saint vieillard a daigné se faire représenter ici et c'est vous, messieurs, qu'il a choisis, vous mes amis intimes et dévoués. Je ne m'étonne pas de vous voir apprécier à leur juste valeur les dispositions de mon cœur en parlant des époques de ma vie dont ce jour est l'anniversaire. L'amitié étroite qui nous a unis depuis notre adolescence, m'a permis de verser dans vos cœurs le trop plein du mien et vous savez ce qui se passa dans mon cœur le 24 Juin 1845, lorsque au milieu des apprêts et de la joie de la fête nationale, je tournais le dos à la terre natale pour venir vers ma patrie d'adoption. Vous savez ce qu'il en a coûté à mon cœur de renoncer aux joies de la famille, aux charmes de l'amitié et à tout ce que j'aimais pour venir vers une terre lointaine et étrangère, bien chère aujourd'hui à ce même cœur, mais alors terre inconnue.

Merci à vous, messieurs, et à celui qui vous a délégués du bonheur que me procure votre présence à St. Boniface, le 24 Juin 1875. Votre amitié unit ces deux époques, vous avez salué le départ de l'ami missionnaire dont vous ne vous sépariez qu'à regret et après trente années, vous êtes encore auprès de lui pour lui dire et lui entendre répéter que l'amitié approuvée de Dieu ne s'affaiblit ni par le temps ni par la distance.

Monsieur l'Abbé,

Vous me présentez au nom de mes compatriotes et amis de la Province de Québec ce magnifique orgue qui vient d'être placé dans ma Cathédrale. J'aurais bien des raisons de m'étonner de la valeur de ce cadeau, si ceux qui l'ont fait ne m'avaient pas comme accoutumé à recevoir d'eux plus qu'on ne peut naturellement attendre.

Dans maintes circonstances, quand des épreuves cruelles s'appesantissaient sur la population de ce pays, un appel fait à nos frères de Québec a toujours trouvé un écho sympathique. Après avoir entendu notre voix demandant ce qui nous était nécessaire, voilà que l'amitié prend aujourd'hui l'initiative et vient même au devant de ce qui peut nous être agréable.

Je n'aurais jamais eu la pensée de demander une chose dont on peut se passer, quelque agréable qu'elle puisse être ; cette pensée, M. l'abbé, non-seulement vous l'avez conçue, mais vous l'avez pleinement réalisée, grâce à votre zèle et à celui de notre ami commun, M. Malo.

Ce sera un vrai bonheur pour nous tous d'entendre désormais les graves et solennelles harmonies de l'orgue au milieu de nos fêtes religieuses ; mais je puis dire que ce sera une jouissance particulière pour monsieur le Curé de St. Boniface, qui a toujours montré tant de zèle et d'ardeur à rehausser par le chant et la musique nos solennités religieuses et qui soupirait depuis si longtemps après le moment où la Cathédrale serait dotée de ce noble instrument. Le dévouement de nos amis du Canada nous procure aujourd'hui ce bonheur et remplit nos désirs.

Je vous confie, M. l'Abbé, l'expression de ma profonde gratitude envers tous ceux qui ont concouru à nous procurer cet orgue magnifique, qui va ajouter tant d'éclat au culte divin, et être en même temps le signe de l'harmonie de nos cœurs comme le prélude des harmonies du ciel. Je vous remercie en mon nom, je vous remercie au nom de tous les

prêtres et des fidèles de cet Archidiocèse. Je vous remercie au nom de la province de Manitoba, puisque ce don généreux lui donne un nouveau trait de ressemblance avec les provinces-sœurs et lui procure une gloire réelle.

Plus que cela, c'est au nom de la religion que je vous remercie, M l'Abbé, et que je remercie tous ceux qui ont contribué à ce don magnifique, car votre acte généreux affirme une fois de plus que cette Religion sainte marche toujours à la tête de tout ce qui est beau et grand. Bien loin d'être, comme le disent nos ennemis, un obstacle au véritable progrès, c'est elle au contraire qui l'inspire. Les beaux arts, si supérieurs à l'industrie qui n'en est que la servante, sont eux-mêmes les serviteurs de la religion : elle conduit et les fait revivre partout où elle pénètre. Oui, je vais bénir cet orgue avec bonheur, afin que ses suaves harmonies élèvent plus fortement nos cœurs vers Dieu pour le disposer à répandre de plus abondantes bénédictions non-seulement sur le peuple de Manitoba, mais aussi sur notre pays natal dont le peuple nous devient encore plus cher aujourd'hui par ce nouvel et éclatant témoignage d'amitié à notre égard.

Sa Grâce procéda alors à la bénédiction de l'orgue, lequel incontinent éclata comme un tonnerre en répondant *amen* à la bénédiction.

La messe qui commença ensuite fut chantée par le Rév. Père Lacombe de Ste. Marie de Winnipeg, assisté du Rév. Monsieur Giroux, comme diacre, et du Rév. Père McArthur, du Lac Manitoba, comme sous-diacre.

Mgr. l'Archevêque qui assistait paré au trône, avait à ses côtés le Chanoine Hicks et M. l'Abbé Poulin, le Rév. Père Maisonneuve, de l'Archevêché, faisait les fonctions de Prêtre assistant.

On remarquait dans le Chœur, outre la plupart des prêtres du Diocèse, le Très-Rév. Père Antoine, Provincial des Oblats de Montréal, le Rév. M. Trudel, ancien curé de St. Isidore, P. Q., et le Rév. Père Lehret, de St. Paul.

Le Rév. M. Hughes, du Collège de St. Boniface, touchait l'orgue, et le Rév. M. Dugast dirigeait le chœur des chantres.

L'Hon. M. Dubuc conduisit Madame G. Roy à l'offrande

Ju pain béni, et MM. Elie Brisebois et Elie Tassé accompagnèrent, pour la quête, l'un Mlle Eugénie Payment, et l'autre Mlle Marie Monchamp.

Après l'Évangile, le Très Rév. Père Antoine monta en chaire et tint pendant près d'une heure tout l'auditoire sous le charme de sa parole. Nous nous faisons un devoir de publier ici ce magnifique discours, tel que nous avons pu le saisir.

Omnia Israël et Judas diligebat David ipse enim egrediebatur et ingrediebatur ante eos.

Tout Israël et Judas aimèrent David, car c'était lui qui engageait le combat et qui marchait à la tête de l'armée.—Reg. 1, 18 16.

Monseigneur,

Mes Frères,

Nous avons dans les paroles que vous venez d'entendre le secret de l'amour ardent d'Israël et de Judas pour David ; c'est son courage, *ipse enim*, etc., il était toujours à la tête de son peuple.

Le courage, voilà ce que l'on ne cesse d'exalter, mais le courage chrétien, le courage basé sur l'amour de Dieu et des œuvres de Dieu, nous ne pouvons en être surpris. Ne savons nous pas que c'est la vertu du disciple de J.-C. et le divin maître ne le réclame-t-il pas pour prix de la récompense éternelle ? *qui vicerit dabo ei sedere mecum in throno.*

Je viens, mes frères, répondre à l'invitation qu'a bien voulu me faire Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, de vous adresser la parole dans cette circonstance solennelle ; je sens que je serai au-dessous de la tâche, mais je puis le dire avec hardiesse, personne n'apporte ici une part plus grande que moi de vénération, d'estime et d'amour pour le Missionnaire, l'Archevêque et le grand Citoyen que tous aiment à cause de son courage et de ses vertus apostoliques. *Omnia Israel et Judas diligebat David, ipse enim egrediebatur et ingrediebatur ante eos.*

Il y a 25 ans, mes frères, tout jeune religieux, n'ayant que quelques mois de profession, j'étais auprès de l'illustre fondateur et premier supérieur général de la Congrégation à laquelle Sa Grâce Mgr. l'Archevêque appartenait depuis

quelques années déjà ; une lettre venue de la Rivière-Rouge était remise à notre vénéré Père ; il la lut ; une émotion visible trahissait un secret important que son cœur de père ne put dissimuler même au plus humble de ses fils. “ Le Père Taché, dit-il, choisi à l'âge de 27 ans, pour être mis comme évêque à la tête des missions de la Rivière-Rouge ; il est bien jeune, mais nous devons voir dans ce choix la volonté de Dieu. Quelle belle carrière il pourra fournir au service de l'Eglise et aux œuvres de la Congrégation.”

Je n'ai jamais perdu le souvenir de cette circonstance de ma vie. Et aujourd'hui, mes frères, que 25 années d'épiscopat ont plus qu'assuré déjà la belle carrière devinée par l'illustre Mgr. de Mazenod pour son fils bien aimé en J.-C. je me dis : vingt-cinq années d'Episcopat, c'est un quart de siècle employé à servir le Seigneur, à propager sa gloire, à acquérir un trésor immense de mérites, et en ce jour, Monseigneur, la Rivière Rouge et le Canada, et vos frères en religion vous saluent dans la gloire et la richesse de votre abondance moisson.

Mais cette belle moisson, mes frères, j'ai besoin de vous le dire, il faut que vous me le permettiez, Mgr., c'est la récompense du courage, et je dirai aussi succinctement que possible tout ce qu'il faut de courage à un missionnaire, à un évêque en pays de mission et au citoyen se dévouant aux intérêts de son pays.

I Il y a aujourd'hui trente ans, c'était le 24 Juin 1845, un prêtre Oblat accompagné d'un jeune novice n'ayant pas encore 22 ans, s'agenouillait au pied de l'autel d'une humble chapelle ; ils étaient en habit de voyage, un breviaire sous le bras ; leurs frères en religion les environnant priaient pour eux. Le Supérieur de la Communauté qui devait plus tard fonder et illustrer le siège d'Ottawa, donnait le signal du départ en disant : *ite, fratres, ad oves quæ perierunt domus Israël.*

Après avoir baisé la terre et reçu les adieux de leurs frères, les nouveaux missionnaires quittaient la maison religieuse et commençaient un voyage qui devait durer soixante jours. Deux mois après, Monseigneur Provencher, fondateur des missions des Oblats dans le Nord Ouest, accueillait ses nouveaux collaborateurs. Le 12 Octobre, Monseigneur, vous deveniez prêtre et missionnaire. Nous ne sommes qu'au point de départ, et déjà que de courage à déployer.

1. Courage pour correspondre à la grâce de sa vocation. Devenir apôtre c'est toujours le propre des élus du Seigneur ; mais quand, pour le devenir, il faut renoncer aux avantages qu'offre une famille qui compte parmi ses ancêtres des hommes de distinction, plus tard un ministre du

Conseil Législatif du Bas-Canada, un chevalier de l'Ordre de St. Georges et premier-ministre du Canada, alors c'est l'héroïsme de l'abrégiation de la part d'un jeune homme très avantageusement doué lui-même, de quitter le monde pour devenir membre d'une congrégation qui a pour devise et pour fin d'évangéliser les pauvres—*pauperes evangelizantur*.

2. Courage pour briser les liens légitimes et des plus chers. Voulant excuser les larmes d'Augustin, sur le tombeau de sa mère, un orateur disait si vous saviez quelle fut Monique, sa mère, et quel fils était son Augustin. Et vous aussi, mes frères, nous vous disons : si, comme nous, vous aviez connu quelle femme était la mère que quittait le jeune missionnaire, connaissant par expérience la sensibilité du cœur du fils vous comprendriez et vous comprenez l'héroïsme du sacrifice à l'heure de la séparation.

3. Courage pour quitter son pays. Beau fleuve St. Laurent, redis-nous l'émotion du jeune missionnaire, alors qu'agenouillé sur tes rives, il croyait boire pour la dernière fois de ton eau, y mêlait ses larmes, et te confiait ses pensées, ses sentiments les plus affectueux ; redisons plutôt ses propres paroles. Nous savons gré au jeune missionnaire de nous les avoir conservées. " Il me semblait que quelques gouttes de cette eau limpide, après avoir traversé la chaîne des grands lacs, iraient battre la plage près de laquelle une mère bien-aimée priait pour son fils, afin qu'il fût un bon Oblat, un saint missionnaire."

L'heure du travail a sonné. On fit appel au dévouement du jeune missionnaire ; bien vite le voilà parti et je le trouve à l'Île à la Crosse, à une distance de plus de trois cents lieues de St. Boniface. A-t-il fallu du courage, mes frères ? Partir pour le missionnaire, c'est oublier son cœur, son bien-être, c'est oublier ses aises, pour n'écouter que la voix de la Religion. *Ite ad oves*, etc.

Partir jeune et sans expérience, n'est-ce pas aller accepter les incertitudes et les craintes qu'inspire la solitude à des centaines de lieues ? n'est-ce pas aller lutter contre des dangers réels, au milieu des sauvages parmi lesquels il consent à ensevelir son existence, soit à l'Île à la Crosse, soit à Athabaska, soit à d'autres postes plus éloignés, plus pénibles, plus dangereux encore.

Si je faisais appel à vos souvenirs, anciens habitants de la colonie, vous les reporteriez à trente ans en arrière, et mieux que personne, vous nous diriez le courage, l'abnégation du jeune missionnaire, que vous avez admiré vous-mêmes, vous nous diriez peut être que par un sentiment de pitié plus d'une fois vous avez essayé d'intimider son zèle, en étalant à ses regards les dangers auxquels il va s'exposer.

Pourquoi tenter de prêcher l'Évangile à des peuplades qui n'avaient alors que la menace à la bouche, et toujours les armes aux mains ?

Oui, mes frères, à n'écouter que la prudence humaine, le missionnaire se serait rendu à des raisons plausibles ; mais il veut tenter l'essai que lui dicte sa soif ardente des âmes ; il lui faut du courage, il ira le puiser à la source, dans le cœur de celui qui a dit : *Sitio, j'ai soif, j'ai soif des âmes...* et qui a dit à ceux qui viendraient continuer son œuvre : *confidite. ego vici mundum.* Fort de ces paroles, le missionnaire ajoute : *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* et le voilà à l'œuvre.

A l'époque dont nous parlons, être missionnaire, c'était créer des missions, tout faire de ses mains, tout arroser de ses sueurs, tout arracher à la rigueur du climat pour se procurer la plus pauvre habitation, la plus mauvaise nourriture. Mais le succès dépasse toutes les espérances, le missionnaire a paru au milieu de ces tribus redoutables et redoutées ; sa voix s'est fait entendre, elle est comprise, aimée et goûtée ; de ce moment il n'y a plus ni soulèvements, ni conspirations, ni menaces.

Il est un fait d'expérience, c'est que l'on s'attache aux lieux et aux personnes dont la culture et la société ont coûté plus de sacrifices, plus de souffrances. Quelle ne doit pas être l'affection du missionnaire pour son œuvre arrosée de ses sueurs, fécondée de ses larmes ! Mais aussi quelle souffrance pour son cœur, si, après tant de labeurs et sur le point de récolter la moisson, il se voit condamné à tout perdre. Ce fut la situation de plus d'un missionnaire.

Je ne mentionnerai qu'un fait. A la suite de la révolution de 1848 en France, les recettes de la Propagation de la Foi avaient été considérablement diminuées. On avait déjà signifié aux apôtres du Nord-Ouest la possibilité d'avoir à quitter leurs missions. Écoutons la réponse de deux missionnaires, tous deux premiers pasteurs des missions que leur esprit de sacrifice devait conserver :

“La nouvelle que contient votre lettre nous consterne, mais ne nous décourage pas. Nous ne pouvons supporter la pensée d'abandonner nos chers néophytes ; il vous sera toujours possible de nous procurer des pains d'autel et un peu de vin pour le saint sacrifice ; à part cette chose nous ne vous demandons que la permission de continuer nos missions. Les poissons du lac suffiront à notre nourriture, et la dépouille des bêtes de la forêt à notre vêtement ; de grâce, ne nous rappelez pas.”

Cette courageuse détermination obtint au Révd. P. Taché et au Révd. P. Faraud, la permission de continuer leurs missions.

La Providence a préparé les voies : l'éducation du missionnaire est faite, son courage a triomphé de tout, il a visité les postes les plus éloignés, il connaît les souffrances et les difficultés du voyage ; il peut maintenant diriger les autres, se mettre à leur tête. Et nous arrivons à la seconde phase de la vie du missionnaire devenant évêque.

II. Le premier pasteur de ce diocèse, Mgr. Provencher, d'illustre mémoire, sentait ses forces décliner ; il demanda un coadjuteur avec future succession ; des bulles furent expédiées, nommant le Rév. Père P. Taché, évêque d'Arath, avec future succession ; c'est, mes frères, l'événement dont la brillante solennité de ce jour rappelle le mémorable souvenir. Mgr. Provencher commanda les bulles en main, et le supérieur régulier obligea à l'obéissance. Le nouvel Elu traverse les mers, et le 23 Novembre 1851, le fondateur de la Congrégation des Oblats, Mgr. Mazenod, assisté d'un autre Oblat, alors évêque de Vivier, et aujourd'hui Cardinal Archevêque de Paris, donnait la consécration épiscopale à l'apôtre des missions du Nord-Ouest.

L'Evêque d'Arath se transporta auprès du Vicaire de Jésus-Christ, et riche de sa bénédiction, s'arrachant à l'affection de ses frères en Religion, il retraversa bientôt la mer, ne s'arrêtant qu'en passant dans son pays natal, se dirigeant en toute hâte vers ses chères missions dont le souvenir seul l'occupait.

L'Evêque diocésain reçut avec bonheur son coadjuteur, les doux et religieux épanchements que l'on devine ne furent que de quelque durée. Le nouvel Evêque voulut reprendre aussitôt ses courses apostoliques.

Un Evêque, mes frères, ce nom réveille en nous des idées de grandeur ; nous nous figurons un Prince de l'Eglise, environné du prestige et du respect dus à la dignité, ayant, sinon le confortable, au moins l'abondance des choses nécessaires de la vie..... Qu'on ne s'y trompe pas, ici, entre l'Evêque missionnaire et le simple prêtre, il n'y a qu'une différence, c'est qu'aux mêmes travaux, aux mêmes souffrances, vient s'ajouter une plus grande responsabilité.

Que n'avons-nous le temps d'esquisser son existence ; son mode de voyage est des plus simples, souvent nous le voyons lui-même préparant le plus modeste des équipages, suivez-le à travers ces chemins difficiles, voyez-le se plonger dans la boue jusqu'à la ceinture ; c'est pour aider à en sortir chevaux et voitures, et cela, non pas une fois, mais souvent, très souvent dans le cours du voyage.

D'autrefois il voyage pendant les froids excessifs d'un hiver rigoureux. A la fin de la journée son lieu de repos est vite trouvé, une petite touffe de bois sera le lieu de cam-

pement; la neige est écartée, le feu s'allume et dans un instant le repas est préparé, mais quel repas! Pour le prendre avec son extrême frugalité, une buche de bois sera le siège du Prêlat. Quelques instants après une couverture étendue sur la terre glacée sera le lit où il demandera à un sommeil réparateur les forces dont il a besoin pour continuer sa pénible course du lendemain.

Mes frères, ces détails peuvent ne faire que peu d'impression sur nous, mais, avec les idées que nous avons de la civilisation, du confortable, imaginons-nous un jeune homme élevé délicatement, voyageant dans l'immensité de la forêt, accablé de fatigue, dévoré par la faim, les membres engourdis par le froid, disons nous que c'est un évêque qui, au sortir de ces forêts, sera environné de gloire et d'honneur. Nous aussi, nous l'admirerons; nous ne nous étonnerons plus que tout Israël et Juda l'aiment. *Omnis Israël et Judas diligebat David.* Et nous dirons dans notre enthousiasme: *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem evangelizantium bona.* A ces privations, à ces fatigues viendront quelquefois s'ajouter les souffrances du cœur... c'est quand après avoir parcouru des centaines de lieues, supporté toutes sortes de privations, l'ennemi viendra détruire le fruit de ces labeurs; c'est quand l'infâme-commerce des boissons démoralisera son peuple et l'éloignera de l'homme de la prière, ou bien quand la moisson devenue abondante manquera d'ouvriers, que la récolte menacera de se perdre..... ou bien enfin, quand Dieu le permettant, toujours pour le plus grand bien, un fléau de quelques heures anéantira complètement le fruit de plusieurs années de sacrifices. Mes frères, le souvenir du 14 Déc. 1860 ne s'effacera jamais de votre mémoire: Le cri "au feu" s'est fait entendre. Toute la population est bien vite sur le théâtre de l'incendie. Tous sont à l'œuvre, mais efforts inutiles; la cathédrale qui faisait l'étonnement des étrangers et l'orgueil des catholiques de St. Boniface ne fut plus bientôt qu'un monceau de ruines, le Palais épiscopal, une riche bibliothèque, un mobilier convenable... les flammes avaient tout consumé. Ce jour-là, Monseigneur, éloigné de trois cents lieues de votre Cathédrale, seul avec un compagnon de voyage, vous vous plaigniez de la rareté du bois, qui ne vous permettait pas d'allumer un bon feu, vous aviez froid, vous aviez faim, vous étiez fatigué, vous regrettiez votre palais; vous trouviez désagréable le sifflement du vent qui agitait la cime des arbres de la forêt; Ah! vous nous permettrez de le dire, vous l'avez dit avant nous, vous auriez dû plutôt bénir la Divine Providence, de vous épargner les déchirements de cœur que vous aurait causé la vue des désastres qui ve-

naient fondre sur vous. Mes frères, je le sens, je renouvelle vos douleurs, je rouvre la plaie encore saignante du cœur de votre Archevêque ; mais il a besoin de votre amour, il me semble que je la ravive en ce moment, je continue donc. Il arrive d'un long et pénible voyage, cinquante-cinq jours de marche en hiver, quarante-quatre nuits passées à la belle étoile..... il arrive..... de sa belle église il ne reste plus que des pans de murs calcinés..... de sa maison il ne reste rien..... du mobilier pas une chaise..... de la garde-robe de l'Evêque, de ses prêtres, de ses domestiques, pas une épingle..... de la bibliothèque pas un volume.... des archives pas une feuille de papier.....

Ah ! suivez-le, mes frères, l'évêque si cruellement éprouvé !..... le voilà à genoux au milieu des ruines, il les arrose de ses larmes ; mais qu'il est grand !..... qu'il est magnanime dans sa douleur ! nouveau Job, il s'écrie : *Dominus dedit. Dominus abstulit.*..... il ajoute : *Bonum mihi quia humiliasti me.* Merci, mon Dieu : et craignant que le péché ne fût la cause de son malheur, il crie vers le Seigneur : *Parce, Domine, parce populo tuo.*.....

Grande fut l'épreuve, mais grand aussi fut le courage qui l'accepta, et la résignation qui le supporta..... Je passe une série d'événements qui ont signalé la période que nous parcourons ; il en est un qui les résume tous et qui en donne la plus juste appréciation ; c'est la haute estime du Souverain Pontife pour l'Evêque ; il en a donné au monde entier une preuve éclatante, en le créant Archevêque de la Province Ecclésiastique de St. Boniface.

III. Vous attendez maintenant de moi, mes frères, que je vous dise un mot de l'archevêque aimant son pays d'adoption, et s'efforçant de lui être fidèle. Les événements sont encore trop près de nous, mais quand le calme sera devenu parfait dans les esprits, les intelligences comprendront mieux que, dans cette période, peut-être la plus agitée de sa vie, l'Evêque a pris surtout pour règle de conduite les graves enseignements qui lui étaient donnés au jour de sa consécration épiscopale. Alors on lui disait : *Veritatem diligat neque cam deserat aut laudibus aut timore superatus.* On ajoutait encore : *Non ponat tenebras lucem neque lucem tenebras.*

L'Evêque donc, comme St. Ambroise, comme St. Athanase, prend pour devise dans les rapports avec l'Etat, qu'il ne lui est pas permis de conniver aux fautes des meilleurs gouvernements ; et que toute faiblesse dans la cause de la vérité est à la fois un crime contre Dieu et contre la patrie elle-même.

Il sait par expérience, que tout ce qui affaiblit la Religion, par un contre-coup funeste, ne tarde pas à affaiblir la so-

ciété et l'ordre qui y règne. Il se souvient de cette parole d'un des plus illustres évêques de nos jours, celui qu'on appelle le nouveau St. Hilaire des Gaules, " que loin de " nous savoir gré de nos condescendances en matière de " religion, et de tout ce qui touche aux principes de la mo- " rale, les hommes éclairés devraient nous faire les plus " amers reproches de toute complaisance qui précipite la " ruine des états et la chute des trônes."

Eh bien! mes frères, l'histoire de votre pays aura plus tard une page qui dira une fois de plus au monde ce que c'est qu'un évêque aimant Dieu, l'Eglise et son pays; l'histoire dira la sagesse du Prélat, qui, sans méconnaître le prix d'une sécurité acquise aux particuliers, s'effraie, s'alarme de l'impuissance d'une demi mesure pour le salut de la nation, mais ce que déjà vous savez tous, c'est son courage, dans le cours de ce martyr de cinq longues années, infligé à son cœur de père et de pasteur; puissiez-vous comprendre aussi bien la prière qu'il emprunte au Roi Prophète pour vous l'adresser : *Fili mi, Absalon, quis mihi tribu at ut ego pro te moriar.* Mes frères, celui dont vous célébrez aujourd'hui la vingt-cinquième année d'Episcopat, a donc été le parfait missionnaire, l'évêque modèle, le citoyen dévoué, puisque le caractère distinctif de sa vie a été la force d'âme : *Ipsc enim egrediebatur et ingrediebatur ante eos.* Je la trouve belle, mes frères, la coïncidence de ce mémorable anniversaire avec la fête qui se célèbre aujourd'hui dans tout le Canada, avec les démonstrations éclatantes que vous connaissez.

La fête de St. Jean-Baptiste réveille dans tous les cœurs le religieux patriotisme, qui fait le bon canadien, le vrai citoyen. Vous, messieurs, qui avez fondé et qui composez la belle société de St. Jean-Baptiste de St. Boniface, vous avez voulu par là vous mettre à l'unisson avec vos frères du Canada; je vous en félicite, mais nous vous en avons dit assez, ce me semble, pour vous faire comprendre que vous trouvez au milieu de vous le type vivant du vrai patriotisme. Aimez votre pays, messieurs, comme l'aime votre Archevêque, écoutez les enseignements du premier pasteur, et vous joindrez à cet amour celui de la Religion. Religion et Patrie, ce sera le cri de votre cœur; oui, respect et amour à l'une et à l'autre et Manitoba sera vraiment le Canada, avec ses fervents chrétiens et ses bons citoyens.

Que me reste-t-il à ajouter? *omnis autem Israel et Judas diligebat David.*

Vos illustres Suffragants, Monseigneur, vos frères en religion vous aiment et vous révèrent; et s'ils marchent à pas de géants dans la voie des sacrifices, c'est que vous les y avez devancés.

Votre peuple, vos chers diocésains et toutes les tribus sauvages bénissent aujourd'hui votre nom en recueillant le fruit de vos labeurs.

Le Canada, votre pays, fiers de vos luttes et de vos triomphes s'unit de cœur à la fête de ce jour, et les sons harmonieux de ce splendide instrument, don généreux des admirateurs de votre courage, ne sont encore qu'une faible image de l'union des cœurs et de l'harmonie des sentiments pour apprécier une carrière si pleine d'héroïsme dans l'œuvre de Dieu et de l'Eglise.

Mais il est un cœur qui s'unit à nous en ce jour de fête par le sentiment de la foi vive qui l'anime, par l'ardente et sainte affection qu'il vous porte, Monseigneur, vous le savez déjà, et des paroles bien senties nous le disaient, il n'y a qu'un instant, c'est le cœur de l'illustre et saint évêque de Montréal, il est ici, le vénéré pontife, représenté par un des prêtres de sa confiance, par l'homme de son choix, et ce choix, pouvait-il hésiter à le faire dans la personne de celui qui fut toujours votre ami ?

Le Clergé de Montréal, si attaché à Votre Grâce, est heureux d'avoir auprès d'Elle, deux de ses membres, ces deux autres dignes prêtres dont la joie la plus pure, vous le savez, Monseigneur, est de trouver l'occasion de vous témoigner un dévouement sans bornes.

Enfin, puisque je représente le chef de la famille dont vous êtes, Monseigneur, le fils très dévoué, laissez-moi vous dire qu'il se réjouit de votre bonheur, qu'il applaudit à ce triomphe récompense de vos vertus ; et vos frères disséminés sur toute la surface de la terre, se souviendront toujours avec un saint et légitime orgueil qu'ils ont pour frère en religion l'illustre et courageux Archevêque de St. Boniface.

Mes Frères, je n'ai plus qu'un mot à ajouter, c'est celui qui termine le second livre des Rois : *Et ædificavit ibi David altare Domino, et obtulit holocausta et pacifica et propitiatus est Dominus terræ et cohibita est plaga ab Israël.* L'autel, vous l'avez reconstruit, Monseigneur ; cette magnifique église, sortie comme par enchantement des ruines et des décombres de l'incendie, est encore le fruit de votre zèle et de vos labeurs.

Laissons maintenant continuer l'adorable sacrifice, et pendant que l'hostie sainte sera offerte, nous serons tous avec vous, Monseigneur, pour offrir au Dieu tout bon, vingt-cinq années de travaux, de fatigues, de larmes et d'épreuves, puisse ce double sacrifice être en ce jour la victime de l'holocauste et de la paix !

Oui, mon Dieu, bonheur au Prélat, paix à son peuple *ad*

multos annos, ajoutées aux vingt-cinq années qui nous font célébrer des noces d'argent. Et, Seigneur, ne lisez-vous pas dans tous les cœurs ce souhait et cette prière. Mon Dieu ! encore vingt-cinq ans et des noces d'or mettront le comble au bonheur. Ce bonheur, je vous le souhaite, mes frères, avec celui d'une éternité heureuse, mais aussi avec la bénédiction de Monseigneur.

Après la Messe Mgr. l'Archevêque fut reconduit de nouveau au palais en procession.

Tout le monde avait pris place autour de la galerie de l'Archevêché, l'Hon. M. J. Dubuc, président de la St. Jean-Baptiste, fit à Sa Grâce lecture de l'adresse suivante :

Monseigneur,

La solennelle et touchante démonstration de ce jour parle bien hautement au cœur de la population française et catholique de cette province. Elle nous dit que cette belle fête de vos noces d'argent est un jour de réjouissance, et nous nous réjouissons.

Elle nous dit que le Ciel nous a beaucoup aimés en nous accordant le bonheur de jouir pendant vingt-cinq ans du dévouement et de la sollicitude paternelle d'un si zélé et vénéré pasteur, et nous remercions le Ciel d'un aussi inappréciable bienfait.

Elle nous dit encore que l'Eglise, par ses chants d'allégresse, sait honorer, même pendant leur vie, les apôtres et les serviteurs que Dieu lui a envoyés, et nous, enfants de l'Eglise, nous nous joignons à notre mère pour entourer d'hommages celui qui est aujourd'hui l'objet de ces manifestations joyeuses.

Et nous désirons offrir à Votre Grâce l'expression des sentiments qui nous animent.

Qu'il me soit donc permis, Monseigneur, au nom de la population d'origine française et de la Société St. Jean-Baptiste de Manitoba, à l'occasion de cette brillante solennité qui couronne vos vingt-cinq années d'épiscopat, de vous renouveler l'assurance de notre sincère attachement, de notre profonde gratitude et de notre affection filiale.

Ce jour nous est cher à plus d'un titre.

Nous fêtons celui qui représente au milieu de nous le Vicaire de Jésus-Christ, le Saint Vieillard du Vatican, et nous chômons en même temps le glorieux patron de notre

nationalité. Cette démonstration fait vibrer en nous, à la fois, la fibre religieuse et la fibre patriotique, double motif de nous réjouir.

Mais ce mouvement de réjouissance, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de votre élévation aux sublimes fonctions épiscopales, n'est pas restreint aux limites de Manitoba.

Il s'est aussi manifesté d'une manière bien marquante dans cette terre bénie qui vous donna le jour, la généreuse et sympathique Province de Québec.

Oui, Monseigneur, nos frères aînés de Québec veulent partager avec nous le privilège de célébrer vos noces d'argent. Et si la petite population de Manitoba est heureuse de fêter en vous un père bien-aimé, la Province de Québec vous réclame avec fierté comme un de ses enfants les plus distingués.

C'est un bonheur pour nous, Monseigneur, de voir cette Province éloignée si dignement représentée ici, aujourd'hui, par plusieurs membres éminents de son illustre clergé. Et pour marquer par un souvenir sensible et durable la part qu'ils prennent à cette fête, nos compatriotes de la Province-Sœur vous ont offert ce splendide et superbe instrument qui orne si magnifiquement votre Cathédrale, et dont les graves et harmonieux accords vont rehausser d'une manière si admirable l'éclat de nos cérémonies religieuses. Il sera l'emblème de l'harmonie qui ne cessera d'exister entre Votre Grâce, vos enfants d'ici et nos frères de là-bas.

Cette union nous est nécessaire. C'est grâce à elle, c'est grâce à votre bienfaisant intermédiaire qu'ont été créées, entre les deux populations, ces profondes sympathies qui nous ont été d'un si puissant secours dans les temps difficiles que nous venons de traverser.

Nous saluons également avec bonheur la présence des personnages distingués, qui représentent à cette fête d'autres clergés, d'autres populations, d'autres pays.

Il y a cinquante-sept ans, le Seigneur inspirait à un enfant du Bas-Canada, l'idée généreuse de traverser sept cents lieues de pays désert, et de venir planter un cep de sa vigne sur les rives sauvages de la Rivière-Rouge. Quelques années plus tard, ce cep de vigne prenait des développements, étendait au loin ses ramifications, et Monseigneur Provencher, votre illustre prédécesseur, était élevé à l'épiscopat.

Il y a trente ans, un autre enfant de cette terre canadienne-française, si féconde en missionnaires, recevait également d'en haut l'inspiration généreuse de voler à la conquête des âmes. Et le 24 Juin 1845, il disait adieu à son pays natal, quittait tout ce qui lui était cher, s'arrachait aux embrasse-

ments d'une mère chérie, et partait, plein d'un zèle apostolique, pour les vastes solitudes du Nord-Ouest.

Cinq ans plus tard, le 24 Juin 1850, l'immortel Pie IX, voulant donner un coadjuteur au digne Evêque de ces missions sauvages, nommait à cette haute fonction un des ouvriers qui avait le plus efficacement contribué à étendre au loin les rameaux de cette vigne plantée par Monseigneur Provencher.

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis. Pendant ces vingt-cinq années, la sollicitude de ce dévoué pasteur ne s'est pas ralentie un instant; elle s'est étendue, toujours empressée, à chacune et à la plus petite des brebis de son bien aimé troupeau.

Cet heureux troupeau, c'est nous, Monseigneur.

Combien de fois n'avons-nous pas ressenti, dans les circonstances critiques, tant dans l'ordre spirituel que dans les choses temporelles, le bienfait de cette sollicitude et de cette protection salutaires.

Lorsque quelque calamité s'appesantissait sur nous, soit sous forme d'incendie ou d'inondation, soit par la destruction de nos moissons, et que la famine nous menaçait de ses horreurs, nous trouvions partout la main bienfaitrice de ce dévoué et infatigable pasteur, encourageant les uns, secourant les autres, donnant des consolations à tous, allant exposer notre détresse à nos frères du Bas-Canada, et demander leur assistance qui ne lui fut jamais refusée.

Sous le rapport de l'éducation, que ne lui devons nous pas? Quels sacrifices personnels n'a-t-il pas fait au milieu de nous, quels efforts et quel zèle n'a-t-il pas déployés en allant dans d'autres pays solliciter et obtenir d'immenses secours pour répandre autant d'instructions que possible parmi ses enfants de la Rivière-Rouge!

Si aujourd'hui beaucoup de citoyens arrivés à l'âge mur, et presque toute la génération nouvelle, ont l'avantage de posséder une éducation qui leur est d'une si grande utilité, à qui en revient le mérite? N'est-ce pas à celui qui a tant fait pour établir des écoles, créer et entretenir des maisons d'éducation supérieure dans ce pays?

Je dirais volontiers ce qu'il a fait pour nous dans les différentes phases des événements qui se sont déroulés durant ces quatre ou cinq dernières années, mais il préfère que nous taisions ces choses, et je me taisai.

Quant à l'incalculable somme de bien opérée dans les âmes pendant les vingt-cinq années d'apostolat de ce prélat dévoué, il ne nous appartient pas de le dire. Celui qui tient compte d'un verre d'eau donné en son nom est seul en état de l'apprécier.

Après ces vingt-cinq années de travail incessant, de marche continue sur le rude sentier du missionnaire, ce beau jour sera une étape importante dans votre long et laborieux pèlerinage. Et il fait bon pour nous, qui avons vu vos labeurs, de contempler aussi ce jour de légitime délassement.

Mais ce n'est qu'une étape, dès demain, vous endossez de nouveau la livrée de l'ouvrier du Seigneur, vous reprendrez votre houlette, et vous continuerez à consacrer chaque instant de votre existence au bien-être de votre troupeau.

En terminant, permettez-moi, Monseigneur, d'exprimer un vœu, le vœu que forment aujourd'hui tous ceux qui ont l'avantage de pouvoir vous appeler leur pasteur. Nous demandons au Tout-Puissant qu'il daigne, pour notre bonheur, vous faire parvenir jusqu'à la seconde étape.

Après vos noces d'argent, puissiez-vous voir un jour la population française et catholique de cette Province venir dans la Cathédrale de St. Boniface, célébrer, d'une manière aussi cordiale et aussi enthousiaste, et avec encore plus d'éclat s'il est possible, la glorieuse solennité de vos noces d'or.

Monseigneur répondit à peu près en ces termes :

M. le Président et Messieurs,

^R En entendant la lecture d'une adresse si élogieuse, je serais tenté de croire à une exagération ; ce qu'il y a de certain, c'est que l'éclatant témoignage que vous rendez au peu de bien que j'ai pu faire dans ce pays, me rend plus impérieuse l'obligation de lui consacrer ce qui me reste de force et d'énergie. Si j'avais besoin d'une récompense extérieure pour m'encourager, les démonstrations de ce jour, l'éclatante expression et de votre respect et de votre dévouement, m'offriraient une ample compensation aux sacrifices et aux peines qui s'attachent nécessairement aux pas du missionnaire et aux devoirs de la charge épiscopale.

Ces sacrifices et ces devoirs sont non-seulement adoucis, mais même rendus agréables par l'affection que l'on nourrit pour ceux au milieu de qui l'on vit. On m'a souvent fait un reproche, que dis-je ? on m'a même fait un crime de trop aimer le peuple de Manitoba et du Nord-Ouest.

Si c'est là un péché, j'avoue, Messieurs, que je suis bien plus coupable qu'on ne l'a jamais dit ou même imaginé. Et

je ne vous étonnerai pas, vous, Messieurs. en vous parlant de mon attachement si sincère et si vif pour vous tous.

Puissent nos amis de la Province de Québec qui ont tant fait pour nous être utiles et agréables, entendre la voix de la reconnaissance qui fait battre nos cœurs en ce moment; puissent les échos de nos immenses prairies et de nos grands lacs retentir jusque sur les bords du St. Laurent pour dire à la vieille province canadienne que ses enfants de Manitoba n'ont pas dégénéré, et que les splendeurs de cette fête nationale font naître dans leurs âmes les plus douces émotions que peut inspirer l'amour de la religion et de la patrie.

Je vous remercie, M. le Président, et vous tous, Messieurs, qui en avez si bien assuré le succès.

Les Catholiques Irlandais de Winnipeg qui se trouvaient représentés par les officiers de la Société de St. Patrice, complimentèrent Sa Grâce à leur tour par la bouche de leur président, M. Geo. B. Bemister et offrirent un magnifique cadeau.

La procession se reforma et alla reconduire jusque chez lui l'Hon. M. Dubuc qui remercia les membres de la St. Jean-Baptiste, et tous ceux qui avaient pris quelque part à la célébration de la fête.

Dans l'après-dinée Mgr. l'Archevêque reçut les deux télégrammes suivants.

Sa Grâce en fit part incontinent aux amis qui l'entouraient, et exprima le vif plaisir que lui causaient ces excellentes marques de sympathie.

MONTRÉAL, 24 Juin 1875.

A Monseigneur Taché, Archevêque de St. Boniface,

Bouquet de Noces d'Argent—Sympathies cordiales—
douces symphonies de l'orgue—bonheur—joie—succès—
paix—bonne santé—longues années—récolte abondante—
prospérité.

IGNACE,
Evêque de Montréal.

Le chapitre, le clergé, le peuple de Montréal.

BOUCHERVILLE, 24 Juin 1875.

A Mgr. l'Archevêque Taché,

Le curé, le desservant, le vicaire et les amis vous demandent de les bénir. Veuillez accepter leurs meilleurs souhaits à l'occasion de vos noces d'argent.

THOMAS PEPIN.

Boucherville est la paroisse où Mgr. Taché a été élevé et le vénérable M. Pepin qui en est le curé est un ami intime de Sa Grâce.

LES PAUMOTOUS.

TRADITIONS ET COUTUMES.

IV

CONSECRATION DES PREMIERS-NÉS.—CIRCONCISION.—MARIAGE.
FUNERAILLES.

(Suite et fin.)

Ici reparait le ministère public du grand-prêtre qui, cette fois, ne prie plus Tané, le maître de la vie, ni Tama, le dieu Sauveur. Il n'a devant lui que des cadavres, peut-être déjà en putréfaction, qu'aucune puissance ne saurait rendre à la vie. Il s'adresse donc à Tiki, le père des hommes, le premier et le grand prévaricateur qui, par son péché, a introduit la mort dans le monde. Et, s'il s'adresse à lui, ce n'est pas tant pour le prier que pour lui rappeler son péché et les lamentables fruits de mort que ce péché ne cesse de produire dans sa malheureuse postérité. Aussi, lui fait-il, ironiquement, hommage du cadavre, comme s'il lui disait :
"— Le corps que tu nous a transmis, tu l'as toi-même reçu de la terre ; mais, s'il nous faut le lui rendre inanimé, c'est parce que tu l'as tué par le péché que tu nous as fatalement transmis avec la vie. " Qui ne reconnaît ici la doctrine de saint Paul et l'enseignement de l'Église, aussi bien que la tradition constante et universelle de toute l'antiquité juive et païenne sur l'existence et les suites funestes d'une faute originelle ?

Quelquefois, cependant, on jetait le cadavre à la mer, surtout lorsque le défunt en avait exprimé le désir.

Après les obsèques, la famille du défunt s'empressait de se procurer tout ce qu'elle pouvait de nourriture pour défrayer l'appétit des nombreux invités qui, passant soudain d'un deuil de commande à une joie folle, se livraient aux danses les plus obscènes. Ces danses duraient au moins deux jours.

Le troisième jour, la scène changeait complètement. De comique et lascive, elle devenait tragique et cruelle. Armés,

qui d'une lance, qui d'une scie, qui d'une hache, ils se jetaient les uns sur les autres, se faisant réciproquement de larges incisions dans le dos. J'en ai vu les cicatrices sur bon nombre d'Indiens. C'était à qui souffrirait le plus pour le défunt, à qui aurait le plus de coups et de meurtrissures, à qui serait le plus horriblement couvert de plaies et de sang. Cependant les pleureurs, occupés depuis l'enterrement à la confection du petit coffret destiné à recevoir les reliques du défunt, observaient de loin et avec attention tout ce qui se passait. Lorsqu'ils jugeaient qu'il y avait assez de sang répandu pour apaiser les mânes du défunt, satisfaire ses appétits sanguinaires, ou peut-être pour venger ses crimes et payer ses dettes envers la divinité, ils se précipitaient dans la mêlée, et, en vertu de l'autorité absolue dont ils étaient investis par le fait même de leurs fonctions, ils arrachaient les instruments de discipline des mains de ces nouveaux flagellants et mettaient ainsi fin au carnage.

Le coffret terminé, et le défunt purifié par le sang de ses amis, on procédait à la cérémonie de l'apothéose. On introduisait dans le coffret le paquet de reliques prises sur le cadavre, et ainsi que je l'ai raconté, on allait solennellement exposer le tout sur le maraé voisin, où le mort prenait rang parmi les dieux et les ancêtres vénérés du pays.

V

MOEURS. — ARMES DES PAUMOTOUS. — SCÈNES D'ANTHROPOPHAGIE.
CONCLUSION.

Avec les idées grossières et cruelles que nos Paumotous se faisaient de la divinité, il est clair que, chez eux, la connaissance du bien et du mal était à peu près nulle, la conscience muette, et le sens moral complètement oblitéré. Aussi, se livraient-ils, sans scrupule et sans remords, à la rapine et au libertinage toutes les fois qu'ils croyaient pouvoir le faire impunément. Le mormonisme kanak, dont ils ont été pendant quelque temps infestés avant leur conversion au catholicisme, ne modifia en rien leurs idées et leurs mœurs. Ce n'est qu'à la lumière de la vraie foi que leur conscience s'est éveillée, éclairée et formée insensiblement et que leurs mœurs se sont peu à peu adoucies et épurées.

Autrefois, c'est-à-dire il y a cinq ans à peine, les Indiens de Fangatau et de Takoto n'avaient de l'homme que l'apparence extérieure. L'expression hébétée du visage, le front ridé et recouvert d'une longue crinière, la cruauté du regard, tout révélait plutôt la bête fauve que l'être créé à l'image et à la ressemblance d'un Dieu infiniment bon. Les enfants, avant même d'arriver à l'âge de raison, étaient abandonnés et obligés de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Les vieillards et les infirmes, délaissés de tous, finissaient misérablement leur triste vie.

A l'état sauvage, nos Paumotous vivaient disséminés sur les bords de leurs îles, groupés cependant par famille. Le chef ou le membre le plus influent établissait ou consacrait son autorité par la construction d'un maraé, fait, qui en même temps, l'instituait prêtre unique. De temps immémorial, le droit de propriété s'était introduit chez eux par l'occupation et la culture du territoire. Chaque pied de cocotier avait pour maître celui qui l'avait planté ou hérité de ses ancêtres. Les landes et les bruyères de pandanus, ainsi que les portions limitrophes correspondantes de la langue intérieure, avaient pour propriétaires les indiens qui, les premiers, y avaient séjourné ou élevé une hutte.

Mais, bien que reconnu en principe, ce droit de propriété était, dans la pratique, loin d'être respecté. Semblables à une troupe de vautours qui s'abat sur une proie sans défense, les guerriers les plus puissants et les plus audacieux accouraient à la mort de leurs voisins, dépouillaient sans pitié leurs femmes et leurs enfants, enlevaient tout ce qu'ils pouvaient emporter, même la case du défunt, et s'emparaient de la terre, de laquelle ils chassaient les légitimes propriétaires.

D'autres fois, nos insulaires se tendaient des pièges et cherchaient mutuellement à se voler leurs biens et leurs femmes. La crainte d'une vigoureuse résistance, de cruelles représailles, ou des maléfices de quelque sorcier, pouvait seule les retenir. Aussi, leur vie s'écoulait-elle triste et inquiète entre la convoitise du mal et la crainte de la vengeance. Ils n'avaient jamais, comme bien souvent ils me l'ont répété, une nuit entière de tranquillité. Ils veillaient

sans cesse la lance au poing, et faisaient toujours bonne garde autour de leur hutte.

Leurs armes ordinaires étaient la lance et le kamia (demi-mâchoire d'une grosse anguille de mer attachée à un bâton en guise de scie), dont ils déchiraient le corps de leurs adversaires. Si quelqu'un des combattants venait à être grièvement blessé, la lutte se continuait plusieurs jours jusqu'à ce que la parenté du blessé en eût tiré vengeance. D'ordinaire, ils cherchaient moins à se faire mal, qu'à s'effrayer mutuellement par d'horribles grimaces et par des cris sauvages.

Quand ils attaquaient leurs voisins ou qu'ils étaient attaqués par eux, ils se servaient encore de la fronde et de flèches armées d'os de poisson. Dans ces combats, ils ne faisaient aucun quartier ; ils massacraient impitoyablement, n'épargnant ni l'âge ni le sexe ; et puis, des cadavres, décapités et cuits à la vapeur dans leurs fours, ils faisaient d'horribles festins.

Telles étaient les traditions et les coutumes des îles que j'évangélise depuis quatre ans, au fond de l'archipel Paumotou. Il est évident qu'elles ne leur étaient pas propres ; elle étaient générales et communes aux autres îles de l'ouest et de l'est. Selon toute probabilité, c'est même de l'ouest qu'elles furent importées dans les îles de l'est par les premiers aventuriers qui se fixèrent.

A Takoto, on ne compte que six générations depuis l'arrivée des premiers habitants connus de l'île. La population avait atteint en ces derniers temps le chiffre considérable de 500 au moins ; mais une épidémie, et plus encore la perte successive de plusieurs embarcations, l'ont réduit à 200 et quelques habitants. C'est aussi le chiffre de la population actuelle de Fangatau. Celle de Fakahina est inférieure.

Ces trois îles, les dernières évangélisées des Paumotous, sont, pour ainsi dire, devenues les premières par l'avantage immense qu'elles ont sur toutes les autres d'être catholiques, sans aucun mélange d'hérétiques. J'ai successivement passé, depuis deux ans et demi, de six à dix mois dans chacune de ces îles. Je me suis activement occupé de catéchiser la population, de créer des écoles, de former des instituteurs, des

catéchistes et des ouvriers ; enfin de bâtir des église, et des écoles.

Tous les indigènes sont baptisés ; mais, si la polygamie et le concubinage public n'existent pas au milieu d'eux, les mœurs d'un grand nombre laissent encore beaucoup à désirer. On ne se massacre plus, mais trop souvent encore les femmes se prennent aux cheveux, et les hommes se crochètent aux dents, du moins à Takoto. Quelquefois aussi, dans un premier mouvement de colère, ils saisissent encore leur lance et leur harpon de pêche qu'ils brandissent violemment en poussant des cris sauvages. Ce sont là les derniers restes de l'ancienne barbarie, qui ne tarderont pas, je l'espère, à disparaître sous l'action puissante de la grâce.

Je finis en rapportant une prophétie païenne qui annonça, en termes clairs et précis, l'arrivée du missionnaire catholique dans ces îles. Il y a six ou sept ans, lorsque le brick mangarévien toucha à Takoto, quelques catholiques mangaréviens ou paumotous descendirent à terre. Ils cherchèrent à apprivoiser les naturels et à leur donner quelque idée du grand Dieu des chrétiens et leur annoncèrent que, bientôt, des missionnaires de l'Europe viendraient les instruire de sa parole. Le grand prêtre, se levant alors, leur répondit qu'ils le savaient déjà ; car, un jour qu'il offrait le sacrifice sur le maraé, l'idole lui dit que, sous peu, tous les dieux et tous les ancêtres du maraé deviendraient muets, que le maraé lui-même serait abandonné, et que toute la population de Takoto servirait un dieu étranger, plus puissant qu'eux tous, qui leur serait annoncé par des prêtres vierges, vivant sans femmes, et portant de longues robes noires.

Aujourd'hui, la prophétie est réalisée. Non seulement les maraés ont été abandonnés, mais ils ont été détruits, et, de leurs pierres éparses, on a élevé un temple et un autel au vrai Dieu que nos Kanaks sont heureux de connaître, d'adorer et de servir.

NECROLOGIE.

Au moment de publier ce numéro des *Annales* nous regrettons d'apprendre la mort de Monseigneur CHARLES LAROCHE, Evêque de St. Hyacinthe, arrivée Jeudi le 15 Juillet courant, à l'âge de 66 ans. Nous esquisserons la vie de ce pieux Prélat dans notre prochain numéro.